

Comité Syndical
9 décembre 2020

**Syndicat Mixte d'Aménagement
Brenne – Creuse – Anglin – Claise**



Le territoire

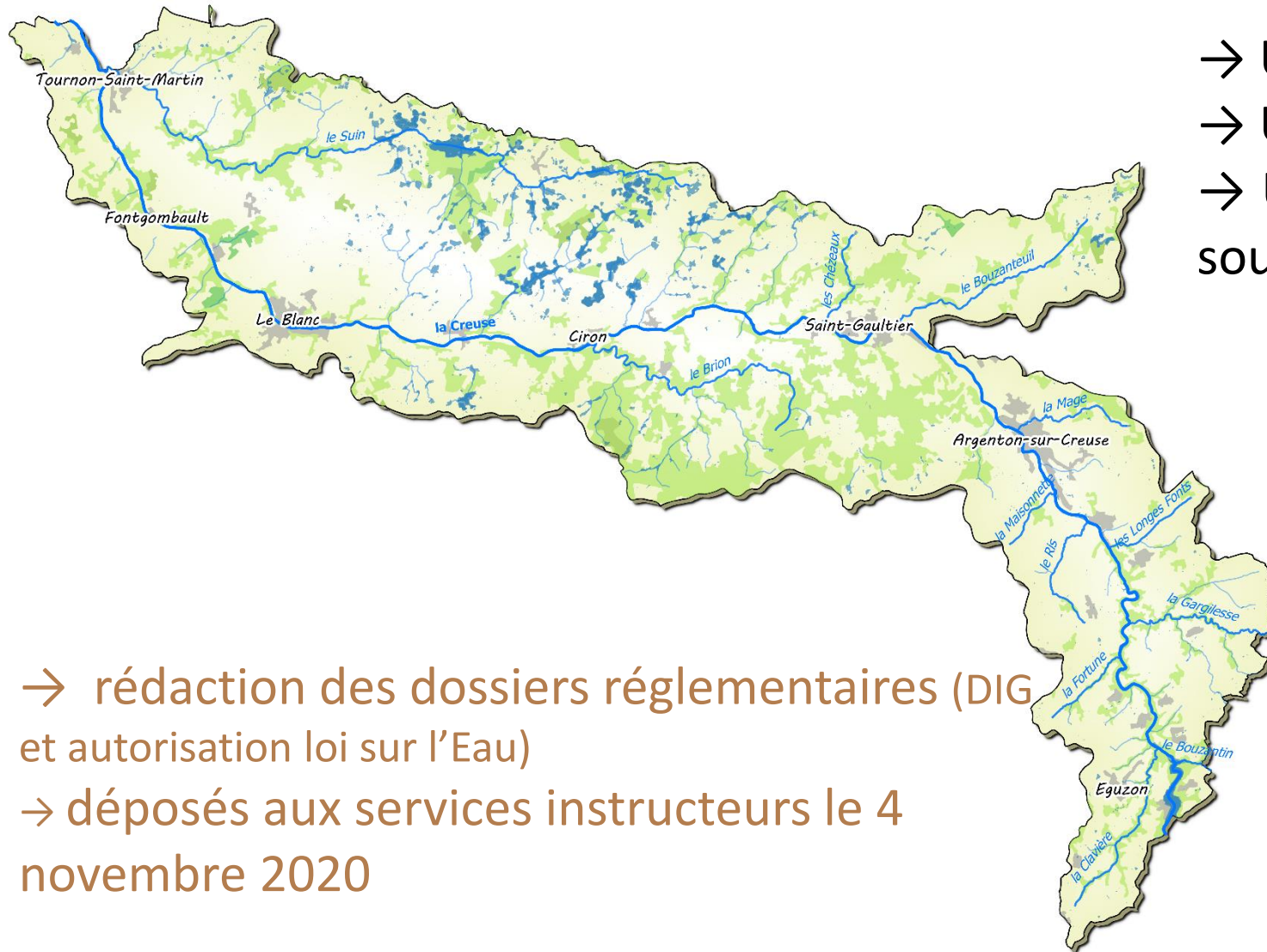


- Un territoire de 2 440 km²
- 9 intercommunalités
- 94 communes
- 55 000 habitants
- 3 bassins versants

- Bassins versants
- Intercommunalités
 - Chatillonnais en Berry
 - Coeur de Brenne
 - Val de l'Indre Brenne
 - Chateauroux métropole
 - Brenne Val de Creuse
 - Eguzon-Argenton
 - Marche Occitane Val d'Anglin
 - Pays Dunois
 - Pays Sostranien



Le Bassin Versant de la Creuse



- Un bassin de 817 km²
- Un réseau hydrographique de 406 km
- Une étude initiale entre 2014 et 2018 sous maîtrise d'ouvrage du PNR Brenne

→ 2019 : reprise du dossier par le SMABCAC et montage du programme d'actions

- rédaction des dossiers réglementaires (DIG et autorisation loi sur l'Eau)
- déposés aux services instructeurs le 4 novembre 2020



Historique sur le bassin de la Creuse

- 2014-2018 : Etude préalable au contrat territorial sur la Creuse et ses affluents entre le barrage de la roche Bât l'Aigue et la confluence avec la Gartempe sous maîtrise d'ouvrage du Parc naturel Régional de la Brenne
- 2019 : compétence GEMAPI transférée au SMABCAC
- 2019 : reprise de l'étude et obtention de données complémentaires sur les affluents + proposition d'un programme d'actions
- 2020 : rédaction des dossiers réglementaires et dépôt auprès des services instructeurs



Le Contrat Territorial de la Creuse

→ Un budget de 2 800 000 € sur 6 ans

→ 1^{ère} année

- Étude sur la continuité écologique : 6 seuils de la Creuse et le Bouzanteuil
- Mise en conformité d'un seuil L2

→ 2^{ème} année

- Mise en conformité d'un seuil L2
- Travaux sur le Bouzanteuil (1/2)
- Étude de la continuité sur les Chézeaux

→ 3^{ème} année

- Mise en conformité de deux seuils L2
- Travaux sur le Bouzanteuil (2/2)
- Travaux sur les Chézeaux (1/2)



Le Bassin Versant de l'Anglin



→ Un bassin de 832 km²
→ Un réseau hydrographique de 746 km
→ Une étude initiale entre 2012 et 2018 sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'Aménagement du bassin de l'Anglin

→ 2020 : Validation du Contrat Territorial par le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

→ Instruction des dossiers réglementaires

→ enquête publique du 10 septembre au 10 octobre 2020



Historique sur le bassin de l'Anglin

- 1987 : Création du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Anglin (10 communes)
- 1990-2000 : réalisation de travaux d'aménagement hydrauliques
- 2012-2014 : Pré-diagnostic du bassin versant de l'Anglin
- 2015-2018 : Etude préalable à l'élaboration d'un contrat territorial
- 2019 : compétence GEMAPI attribuée au SMABCAC
- 2019 : reprise du dossier et adaptation d'un programme d'actions + rédaction des procédures réglementaires
- 2020 : instruction des dossiers et enquête publique 10/09 au 10/10



Le Contrat Territorial de l'Anglin

→ Un budget de 1 650 000 € engagé sur 6 ans

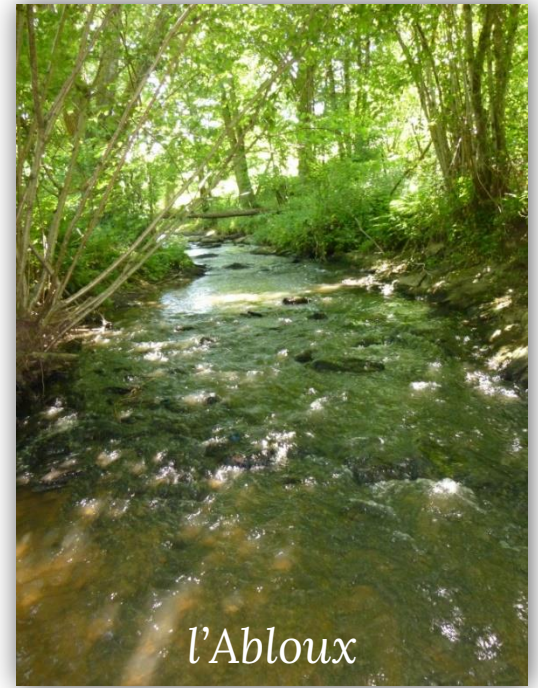
→ 1^{ère} année

- Travaux sur l'Abloux
- Etude sur 6 seuils de l'Anglin (liste 2)



→ 2^{ème} année

- Travaux sur l'Anglin Aval/médian
- Travaux sur la continuité sur les ouvrages de l'Anglin



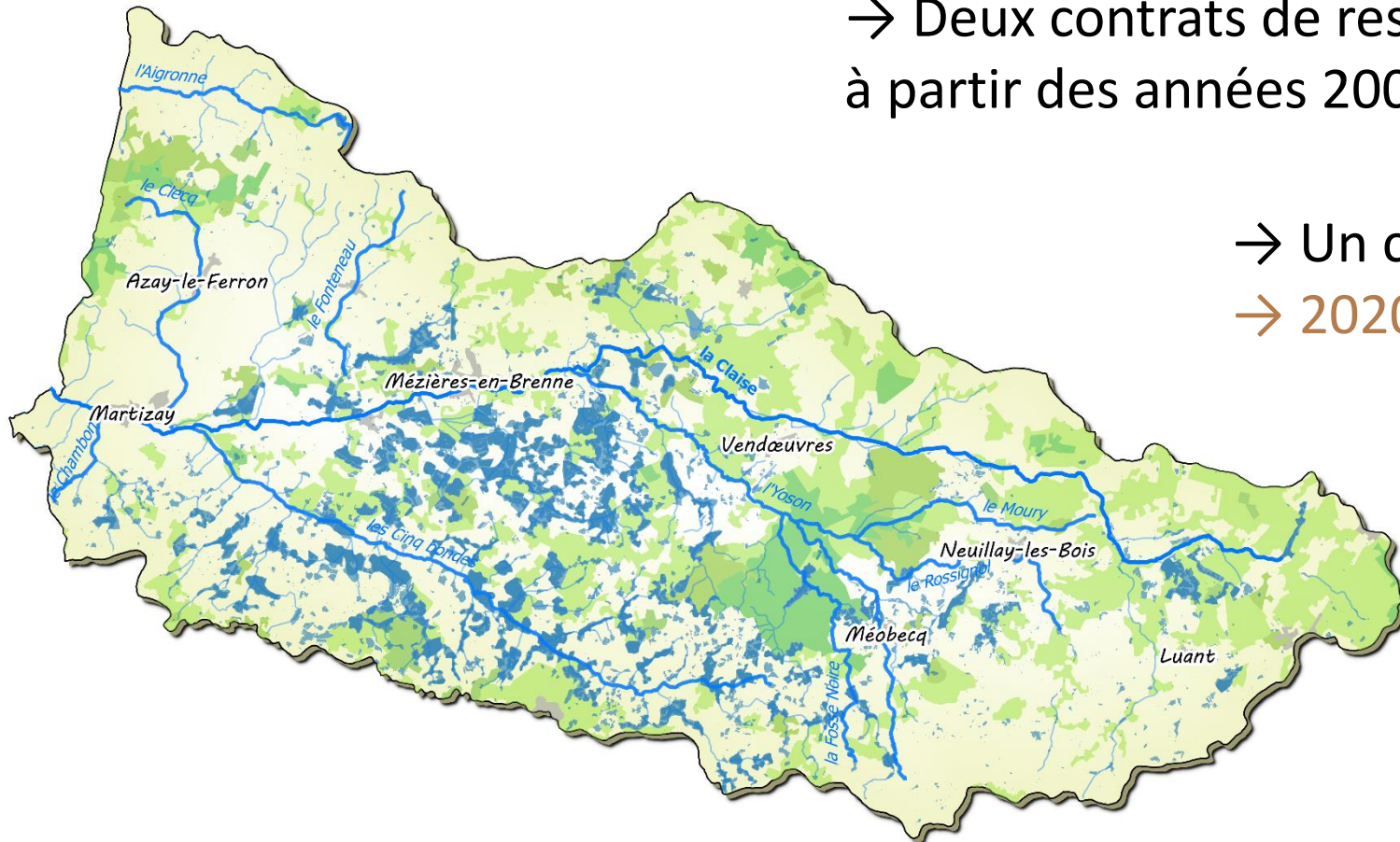
→ 3^{ème} année

- Travaux restauration du lit sur l'Anglin aval
- Travaux et étude de restauration divers sur l'Anglin amont



Le Bassin Versant de la Claise

- Un bassin de 791 km²
- Un réseau hydrographique de 480 km
- Deux contrats de restauration et d'entretien, à partir des années 2000



- Un contrat territorial : 2014 -> 2019
- 2020 : étude bilan en cours
 - estimer les impacts des travaux passés
 - préparer le futur contrat territorial



Historique sur le bassin de la Claise

- 1961 : création du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement et la Mise en Valeur de la Brenne
- 1995-2000 : travaux de restauration de la ripisylve
- 2001-2003 : étude de définition d'un contrat de restauration entretien
- 2004-2009 : Contrat de restauration entretien sur la Claise et ses affluents
- 2010-2013 : 2 études pour définir un programme quinquennal de travaux
- 2014-2020 : Contrat territorial de la Claise et de ses affluents
- 2019 : compétence GEMAPI sur l'ensemble du bassin
- 2020 : Etude bilan du Contrat et élaboration d'un nouveau programme



Etude bilan au contrat territorial de la Claise

Action	% quantité réalisée	% coût réalisé
Restauration morphologique du lit	390%	29%
Continuité écologique et de la ligne d'eau	83%	20%
Restauration d'une frayère à brochet	100%	67%
Protection des berges et du lit	Enveloppe financière	116%
Espèces invasives	Enveloppe financière	78%
Communication	Enveloppe financière	9%
Indicateurs de suivis	70%	66%



La Jussie

→ En 2020, développement très important de la Jussie

- Sur l'Anglin, des foyers très importants ont colonisés une partie du lit
- Sur la Claise, des pieds sont de nouveaux apparus alors qu'ils n'étaient plus visibles depuis plusieurs années suite aux actions d'arrachage menées par le SIAMVB
- Sur la Creuse, jusque là épargnée par la colonisation, des foyers sont apparus à partir de Ruffec

→ Intervention d'une entreprise spécialisée (Ent. Fougère) dans l'arrachage manuel sur la Claise (26 m³) et l'Anglin (165 m³)

→ Intervention de l'équipe verte sur les sites localisés sur la Creuse



Enquête publique Anglin

→ Beaucoup de mobilisation sur le projet : plus de 130 observations (majorité par mail suite à un message sur les réseaux sociaux);

→ Les principaux sujets:

- Interventions sur les seuils de l'Anglin ;
- Abreuvement des animaux
- Nappes et zones humides;
- Inquiétudes sur la faune et la flore;
- Ripisylves et berges;
- Nappes et zones humides;
- Incidence économique;
- Problématique sur la qualité de l'eau;
- Incidence sur le patrimoine;
- Espèces protégées et invasive



Mérigny



Enquête publique Anglin

Avis du Commissaire-Enquêteur :

A la Déclaration d'Intérêt Général : **AVIS FAVORABLE**

A l'Autorisation environnementale : **AVIS FAVORABLE AVEC RESERVES**

En attente des décisions de Monsieur le Préfet



SAGE Creuse

- Document de planification élaboré collectivement qui fixe des objectifs d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource ainsi que les règles qui doivent permettre d'atteindre les objectifs
- Réalisé ou en cours :
 - Etude sur les zones à dominantes humides
 - Etudes sur les inondations
 - Etude quantité « Hydrologie, Milieux, Usages, Climat »



Etude Inondations

- Etude prévention des Inondations

- En partenariat avec l'EPTB Vienne
- 7 collectivités associées
- 4 600 km² du bassin de la Creuse

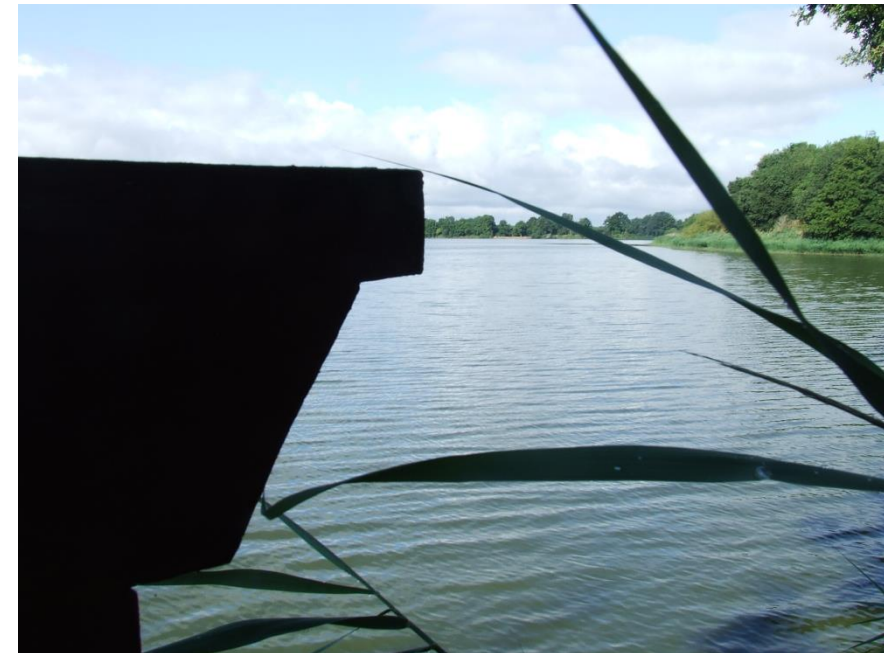
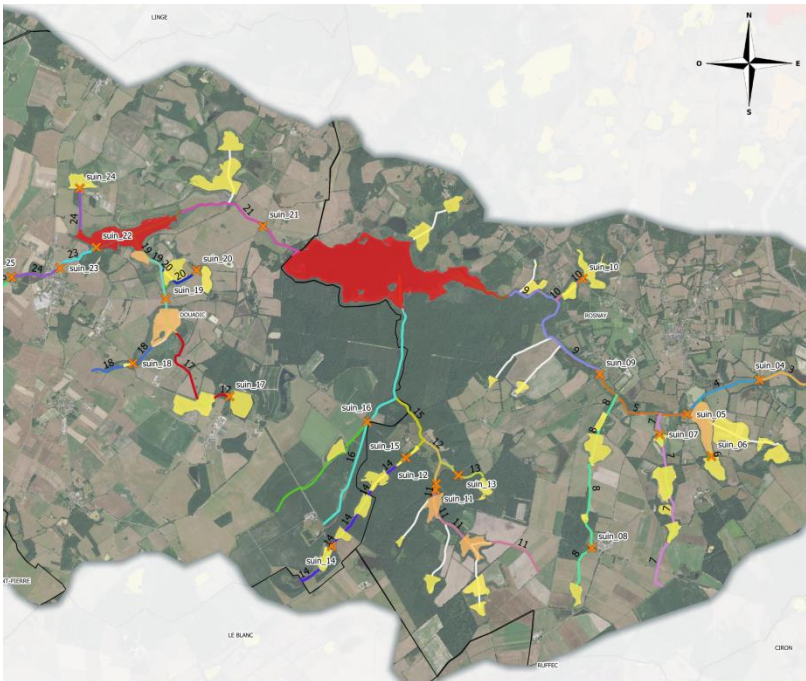
- Identifier les zones d'expansion des crues, évaluer et mettre en évidence les zones à risques
- Identifier les aménagements de protection contre les inondations et évaluer le niveau de protection associé.
- Définir une stratégie d'intervention et d'aménagement en matière de prévention des inondations.

Enquête en cours auprès des collectivités



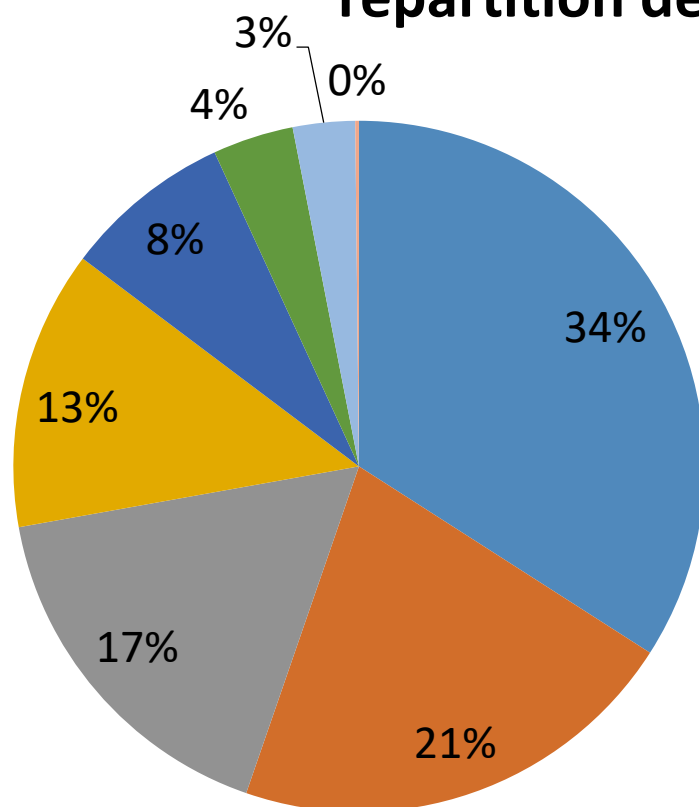
Contrat Territorial Zones Humides Brenne

- Fin du premier contrat
- Action du SIAMVB : étude de définition de restauration des chaînes d'étangs
 - Dernière phase axée sur 3 bassins : les Cinq Bondes, le Suin et le Saint Victor
- Démarrage de l'étude Bilan du CTZH par un bureau d'études



Bilan d'activités 2019

répartition de la cotisation



- Brenne Val de Creuse
- Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse
- Marche Occitane Val d'Anglin
- Cœur de Brenne
- Val de l'Indre Brenne
- Châteauroux Métropole
- Monts et Vallée Ouest Creuse
- Chatillonnais en Berry



Bilan d'activités 2019

→ Bassin versant de la Claise

- Fin des travaux de la 4^{ème} année du contrat territorial (pose de clôtures et aménagement d'abreuvoirs)
- Cinquième année : travaux de restauration de l'Aigronne (effacement de seuils dégradés et restauration du lit mineur par recharge granulométrique)
- Suivi de la qualité des cours d'eau
- Suivi de la jussie
- Suivi de la sécheresse



Bilan d'activités 2019

→ Bassin versant de l'Anglin

- Définition et validation d'un projet de programme d'actions
- Rédaction des documents réglementaires (DIG – autorisation loi sur l'eau)
- Suivi du développement de la jussie
- Suivi sécheresse



→ Bassin versant de la Creuse

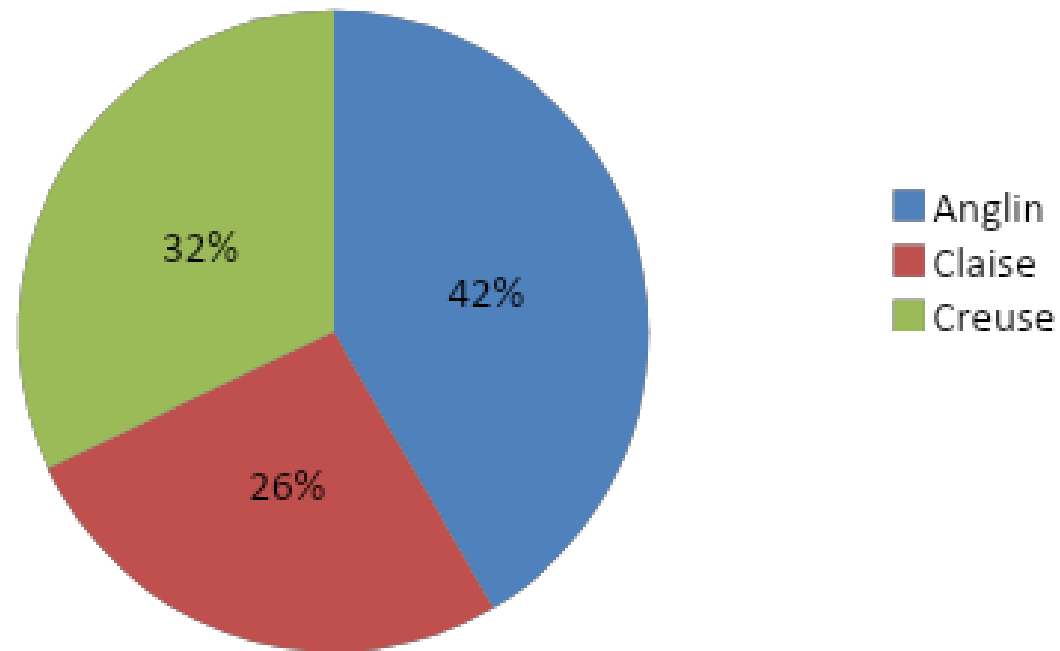
- Reprise de l'étude Creuse et définition d'un projet de programme d'actions
- Suivi de la jussie
- Suivi de la sécheresse



Bilan d'activités 2019

→ **Cellule animation** : répartition du temps de travail par bassin

Répartition du temps de travail par bassin versant



Cotisations 2020

→ **Délibération** pour la répartition des cotisations inscrites à la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse aux Communautés de Communes du Pays Dunois et du pays Sostranien

CdC Pays Sostranien	5 523 € 95
CdC Pays Dunois	3945 € 56



Projet de cotisations 2021

→ Projection 2021

- Proposition de maintien de la cotisation actuelle :

Communauté de Communes / Agglomération	Représentativité globale	projet cotisation
Brenne Val de Creuse	33,99%	110 734,94 €
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse	21,28%	69 327,44 €
Marche Occitane Val d'Anglin	16,88%	54 992,82 €
Cœur de Brenne	13,08%	42 612,92 €
Val de l'Indre Brenne	7,89%	25 704,58 €
Châteauroux Métropole	3,83%	12 477,64 €
Pays Sostranien	1,69%	5 505,80 €
Pays Dunois	1,20%	3 909,44 €
Chatillonnais en Berry	0,17%	553,84 €
	100,01%	325 786,83 €



Proposition de délégation au Président

- Les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L2122-22) permettent au Conseil Syndical de déléguer au Président un certain nombre de ses compétences :
 - emprunt limite de montant 100 000 €;
 - Prendre toute décision concernant les marchés publics;
 - Passer les contrats d'Assurance;
 - D'accepter les dons et legs;
 - De décider l'Aliénation biens mobiliers jusqu'à 4 600 €
 - De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires d'avocats...



Proposition de délégation au Président

- D'exercer au nom du syndicat les droits de préemption (Code Urbanisme);
- D'intenter au nom du Syndicat des Actions en justice;
- De régler les conséquences des accidents routiers (10 000 € par sinistre);
- De réaliser les lignes de trésorerie : 100 000 € par année;
- De solliciter l'Etat ou les Collectivités pour l'attribution de subventions;



Délégués du CNAS

- Le SMABCAC adhère au Comité National d'Action Social (CNAS) et après chaque renouvellement d'assemblée, les membres du Conseil Syndical doivent désigner :
- Un délégué représentant les élus parmi les membres du SMABCAC
- Un délégué représentant les agents



Demande de subvention pour les postes de technicien de rivières

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Centre Val de Loire financent les postes de technicien de rivières et les frais de fonctionnement
- Agence de l'Eau Loire Bretagne :
 - Anglin (contrat engagé) : 60 % du salaire et 60 % d'un forfait de fonctionnement de 10 000 €
 - Creuse et Claise (contrat en attente) : 50 % du salaire et 50% d'un forfait de fonctionnement de 10 000 €
- Région Centre Val de Loire :
 - 20 % du salaire et 20% d'un forfait de fonctionnement de 10 000 €

